

"La collectivité doit proposer des mesures concrètes"

François Tatti. - Le président du syndicat de valorisation des déchets en Corse (Syvadec) répond aux critiques portées à son encontre par l'exécutif sur la gestion du traitement des déchets. Et appelle à un consensus politique

Gilles Simeoni a clairement pointé du doigt le Syvadec dans la "crise majeure sanitaire et environnementale" soulignée par la préfète de Corse dans un courrier qui lui était destiné. Quelle est votre réaction ?

Je ne peux que regretter la posture et les propos du président du conseil exécutif. Je tiens à rappeler que la collectivité de Corse, l'État et le Syvadec ont travaillé ensemble, de façon tripartite, en associant l'ensemble des collectivités pour éviter la rupture du service public dans la gestion des déchets. L'objectif est de chercher des solutions compatibles avec le plan voté par l'Assemblée de Corse. Dans le contexte difficile auquel nous allons faire face l'été prochain, je regrette que l'on renvoie aux uns et aux autres la responsabilité. Et je note que la seule réponse qui est faite par l'exécutif est l'opposition aux centres privés. Or je pense que les Corses attendent des solutions.

Que pensez-vous du courrier de la préfète dans lequel elle demande à l'Assemblée de revoir son vote sur le projet privé d'un nouveau centre de traitement à Viggianello ? Je comprends que la préfète de Corse recherche un consensus avant de prendre une décision sur Viggianello 2. On ne peut pas gérer à trois un problème et d'un coup, dire, "je me désintéresse de mes partenaires".

Parmi les compétences du Syvadec, il vous revient bien de trouver des sites de stockage ? Le syndicat a été créé par les intercommunalités pour rationaliser le traitement des déchets. Nous agissons dans le cadre du respect du droit et dans celui du plan voté par la collectivité de Corse (CdC). Car c'est elle qui pilote et dit ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. En 2016, nous avons signé une déclaration commune avec l'État et la CdC. Dans cette déclaration, il était prévu que la CdC, par le biais de l'office de l'environnement, de l'office foncier et de l'agence de l'urbanisme travaille avec nous pour nous aider à identifier les sites de stockage potentiels et faire en sorte que nous puissions trouver des solutions.

Vous qui êtes depuis 10 ans à la tête du Syvadec, que répondez-vous aux critiques qui disent, qu'en gros, vous n'avez rien fait. Ou si peu ? La critique est à mon sens injuste. En 2015, nous étions

dans une situation incomparablement meilleure à celle d'aujourd'hui. En peu d'années, le Syvadec avait trouvé deux sites de gestion publique, à savoir le centre d'enfouissement technique de Viggianello et Vico. Avec le centre de Tallone 2 (qui était censé ouvrir après la fermeture de Tallone) et le centre de Prunelli-di-Flum'Orbu, géré par la Société de traitement des ordures ménagères (Stoc), nous disposons, en tout, de quatre centres de stockage. Deux publics et deux privés. Ce qui nous mettait à l'abri de toute rupture de stockage pendant 25 ans et nous laissait le temps de développer, tranquillement, le tri sélectif. Ce qui n'est plus le cas désormais en raison des contestations qui sont nées sur les centres de stockage.

Pourquoi ces mobilisations citoyennes sont-elles nées ? Je ne veux pas faire de polémique inutile. Mais il faut se souvenir que ces contestations ont commencé en 2015, quand le projet qui avait été validé de Tallone 2 a été enterré sous la pression d'un collectif. Ensuite Vico a, à son tour, été bloqué. C'est à partir de là que tout le système qui reposait sur un équilibre avec quatre centres, s'est grippé. Et a provoqué une consommation plus rapide du centre d'enfouissement de Viggianello. Or chacun sait que ces blocages ont été fortement relayés politiquement...

Le collectif Tavignanu Vivu, contre le projet de la société Oriento environnement, a émis le souhait de vous rencontrer. Que comptez-vous leur dire ? Ma porte leur est ouverte. Il s'agit d'un centre privé, autorisé par le tribunal administratif, sur un territoire qui n'est pas adhérent au Syvadec. Et j'ai compris que des appels allaient intervenir. Quoi qu'il en soit, pour l'instant, ce site n'est pas opérationnel.

Comment convaincre les citoyens qui s'insurgent dès qu'il est question de l'ouverture d'un centre de stockage sur leur territoire ? En trouvant un consensus politique. Les Corses ont besoin d'entendre l'unité sur un sujet comme celui-ci. Et sur lequel l'Assemblée de Corse avait promis des choses. Le plan d'action d'Agnes Simonietti, alors présidente de l'office de l'environnement, voté en 2016 par l'Assemblée, prévoyait 60 % de tri sélectif en 3 ans. C'était irréaliste. De

plus, ce plan avait exclu les usines de prétraitement, qui étaient pourtant prévues dans le Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux de la Corse (PPGDN) signé en 2015. Le rapport Sargenini, voté en 2018 a ensuite modifié le plan de 2016. Les usines de prétraitement sont alors réapparues dans le schéma. Est alors venue l'idée de répartir l'effort sur les territoires. Mais il est très difficile aujourd'hui de convaincre les citoyens qu'il faut faire des efforts après que les principales autorités de l'île leur ont expliqué que ces centres sont très mauvais pour l'environnement...

Quelle est donc la solution ? Les solutions ne peuvent pas venir d'échanges épistolaires ou d'interviews dans la presse. Tout le monde a bien compris que nous savons mettre en œuvre techniquement. Il y a une période transitoire à passer, pour l'application d'un plan qui va nécessiter encore deux ou trois années. Des décisions doivent être prises pour gérer le très court terme. Il faut donc, je le répète, trouver un consensus politique et mettre en œuvre un ensemble de solutions. Et le premier pilier de cet ensemble, c'est le tri sélectif. Pour ainsi réduire la matière à stocker.

Pourtant, comme l'a souligné la préfète, les objectifs en matière de tri sont loin d'être atteints. Pourquoi ?

En réponse au courrier de la préfète, Gilles Simeoni a souligné l'absence d'application du tri dans les collectivités locales. Je ne suis pas d'accord sur ce point. Nous constatons des évolutions très importantes depuis 3 ans en matière de collecte. Elles augmentent en moyenne de 20 % par an. Et le taux de recyclage, au sortir des recycleries du Syvadec est passé de 19 % à 35 % de valorisation globale sur l'ensemble de la Corse et des filières de tri. Le souci est que l'enfouissement ne baisse pas pour autant. La Corse compte chaque année 3 000 personnes en plus. À cela il faut ajouter l'impact du tourisme qui, selon nos calculs, gonfle, de façon permanente, d'environ 80 000 personnes la population insulaire. Il faut donc poursuivre l'effort sur le tri. Les deux usines de surtri prévues dans les centres urbains permettront d'accélérer le processus. Il faut également envisager la méthanisation des biodé-



"En 2015, nous étions dans une situation incomparablement meilleure à celle d'aujourd'hui", se défend François Tatti, le président du Syvadec. / ARCHIVES CHRISTIAN BUFFA

chets pour faire de l'énergie. Ainsi que la valorisation des combustibles solides de récupération. Ce sont autant de pistes de réflexion.

Vous parlez du manque de consensus politique. Pourtant le plan de 2016 a été voté à l'unanimité et plusieurs réunions ont été organisées à Corte pour tenter de trouver ce consensus. En vain... Depuis 2017, nous avons effectivement engagé des démarches à trois partenaires, l'État, la CdC et le Syvadec avec les intercommunalités. Nous avons fait, je pense, du bon travail. Et nous avons avancé, notamment sur le projet d'un centre à Moltifao sur lequel le Syvadec travaille actuellement. C'est bien la preuve que cette méthode est la bonne.

Pourtant, Moltifao n'est pas encore validé et aucun autre site n'a été trouvé. Le Syvadec n'a-t-il pas perdu trop de temps à tenter d'exporter les déchets ? Nous n'avions pas de solution. Et après discussion au sein des réunions tripartites, le Syvadec a mis en œuvre des solutions politiques proposées par les trois. Nous

avons ensuite réalisé la difficulté d'exporter en raison de son coût. Et de l'hostilité des territoires sur le Continent.

Pourquoi la tarification incitative n'est-elle pas encore enclenchée ? Toutes les collectivités y travaillent. Mais encore faut-il équiper les territoires avec un système électronique de contrôle, des véhicules conformes, etc. Cela demande beaucoup de travail. Dans les territoires où elle a été mise en place, sur le Continent, elle s'est faite au terme de plusieurs années de montée en puissance du tri sélectif.

Dans un courrier envoyé aux maires de sa circonscription, le député de Haute-Corse Jean-Félix Acquaviva propose la création d'un syndicat mixte commun (CdC et communes/intercommunalités). Et d'ainsi confier à la CdC la compétence traitement des déchets qui est aujourd'hui celle du Syvadec. Que pensez-vous de cette proposition ? Elle est peut-être de nature à apaiser les tensions actuelles liées à la multiplicité des responsabilités et permettrait à la collectivité d'intervenir financièrement pour faire bais-

ser le coût du traitement. Par conséquent, en ma qualité de président de la communauté d'agglomération de Bastia, l'un des plus gros contributeurs aux dépenses de traitement de Corse, je considère qu'elle va dans le bon sens. Et j'appelle de mes vœux à une réunion pour en acter rapidement le principe. La majorité territoriale pourra ainsi mettre en application sa volonté de prendre la main et nous guider en nous proposant des mesures concrètes pour éviter la crise annoncée pour l'été 2020.

Vous vous présentez aux municipales, à Bastia, sur l'une des trois listes de gauche, celle de Jean-Sébastien de Casalta. Est-il vraiment possible, dans le climat tendu des élections, de trouver un consensus politique pour sortir de la crise des déchets ? Je ne veux pas croire que dans un dossier aussi important que celui des déchets, les manœuvres électoralistes entrent en compte. Notre responsabilité, à tous, est de trouver des solutions pour les Corses et de faire preuve de maturité politique.

PROPOS RECUEILLIS PAR CAROLINE MARCELIN